

# GOUVERNANCE DU SPORT & AVENIR DU MINISTÈRE



## L'ANALYSE DU SNEP-FSU

- Cette attaque sur JS s'inscrit pleinement dans les orientations CAP 2022 (transfert des missions, baisse des effectifs et attaque sur le statut de fonctionnaire).
- Le modèle sportif français n'est pas obsolète, il continue de produire des résultats remarquables aussi bien sur le sport de très haut niveau que sur la pratique sportive du plus grand nombre.
- Le nouveau modèle envisagé ne sera pas plus performant mais sera plus injuste (chaque territoire fera ce qu'il veut car il n'y aura plus de politique d'Etat portée par des fonctionnaires, garants de l'éthique républicaine).

### LES 1 600 SUPPRESSIONS DE POSTES : PAS QUE DES CTS !

Au 31/12/17, il y a moins de 2 500 PS et CTPS sport en activité, dont 1 500 CTS.

Sachant que les DTN et entraîneurs nationaux devraient rester dans le giron public (info Elysée) - précisons qu'ils sont déjà contractuels (contrats PO/HN) -, moins de 1 200 CTR et CTN sont « transférables » aux fédérations.

Pour atteindre les 1 600 suppressions de postes, il va donc falloir supprimer plus de 400 postes de CAS et formateurs...

### LE TRANSFERT DES CTS AUX FÉDÉRATIONS

Les CTS n'iront pas à l'agence ; toutes les pistes évoquées visent le transfert des CTS vers les fédérations.

Mais les fédérations sont conscientes que la compensation financière ne durera qu'un temps et les CTS souhaitent conserver leur statut de cadres d'Etat (fonctionnaires).

Actuellement, le ministère étudie la piste des détachements. Mais cette solution n'est pas satisfaisante, notamment pour les agents qui, en cas de non-renouvellement du détachement, à l'initiative de l'agent comme de la fédération, seront coincés ! Actuellement, les retours au ministère sont déjà compliqués, avec des affectations sur des postes CAS à plusieurs centaines de km du domicile familial. De plus, tous les ministères doivent rendre des postes !!!